

Colmar, le 5 décembre 2016

Communiqué de presse

Inscriptions sur les listes électorales

La Ville de Colmar invite ses nouveaux habitants et les électeurs ayant déménagé au sein de la commune à se présenter dès à présent et **avant le 31 décembre 2016** au bureau des élections afin de s'inscrire sur la liste électorale ou de faire enregistrer leur changement d'adresse.

Il convient de se munir d'une pièce d'identité **en cours de validité** (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile récent (**datant de moins de 3 mois**).

L'accueil du service Population - Elections est ouvert jusqu'au vendredi 23 décembre 2016 :

- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30,
- permanence le vendredi jusqu'à 19h00.

En outre, pour les administrés qui n'auront pas pu effectuer la démarche d'ici là, une permanence se tiendra les 27, 28, 29, 30 et 31 décembre du 08h30 à 12h00.

Pour toute information complémentaire : 03.89.20.68.68

Contact presse :

Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr